



Marseille le 29 Septembre 2020

Flash info...Flashinfo...Flash info

La COVID et l'Arlesienne...

Non, ce n'est pas une mauvaise fable.

A l'heure où on oblige les contrôleurs stagiaires à se rendre à l'école de La Rochelle pour passer l'oral de titularisation, où des cas de Covid sont avérés, nous apprenons que la venue à Marseille de M. Dutheil, nouveau directeur général adjoint (DGA), est reportée à une date ultérieure *compte tenu de la situation sanitaire critique dans la métropole marseillaise...*

Ce report confirme pleinement ce que nous voulions lui dire en direct sur de nombreuses questions :

Sur le télétravail et les ASA Covid :

Avec seulement 75 agents en position de télétravail sur 1123 au 17/09/2020 dans la DI et même si on en exclut les agents de la surveillance pour des raisons évidentes, il était évident de l'interpeller sur les trop nombreux obstacles rencontrés par nos collègues dans la circonscription pour bénéficier de ce régime de travail durant la crise sanitaire. Ces chicanes doivent cesser et les directives gouvernementales, ainsi que le PRA local favorisant le recours au télétravail comme mesure de prévention contre la propagation du Covid doivent être pleinement appliquées.

Nous rappelons que le recours au télétravail est aujourd'hui une action favorisée en raison de la situation épidémique. Ce mode de travail est conjoncturel et il ne doit en aucun cas être le prétexte à **une remise en cause des régimes et des organisations du travail au sein des services**, comme cela semble le cas au bureau de Fos/Port Saint Louis. Nous rappelons que nombre d'agents de ce bureau a fait preuve d'une grande disponibilité durant la phase aiguë de la crise sanitaire pour assurer la continuité des opérations de dédouanement sur les bassins ouest du GPMM. S'attaquer au régime de travail de ce bureau ne fera que rajouter de la difficulté dans une situation déjà tendue du fait du contexte. Comment qualifier la tentative récente de contraindre un collègue reconnu « cas contact » qui jusqu'à la connaissance du résultat des tests effectués heureusement négatif, avait été placé en ASA et s'est vu convertir d'autorité cette absence en jours de CA !?!

S'agit-il d'une maladresse ou d'une réécriture des règles ?

Est-ce vraiment le moment de jeter de l'huile sur le feu alors qu'il importe avant tout de surmonter les grandes difficultés que nous traversons tous aujourd'hui ?

Sur les primes Covid :

Si nous avons pu parler au DGA, nous lui aurions aussi fait part de notre mécontentement sur la question de l'attribution des primes Covid, avec de nombreux collègues qui ont été écartés bien qu'ils aient travaillé dans des conditions parfaitement identiques par rapport aux bénéficiaires. Ces façons d'individualiser les rémunérations ne font que **créer des rancœurs, de l'amertume et davantage de division dans les services**. Elles génèrent plus de démotivation que l'inverse. Nous voulions dire au DGA que pour la CGT, ces primes conjoncturelles ne permettent en rien de régler le problème salarial en douane et dans la fonction publique. Nous affirmons que la solution juste consiste pour tous en une **augmentation du point d'indice abusivement gelé depuis des lustres qui permet d'abonder les caisses des comptes sociaux et entre dans le calcul de la retraite**.

Sur le dialogue social :

Nous voulions dire au DGA que nous n'accepterons pas que le contexte présent marque un recul en la matière avec des instances fonctionnant pour la forme en mode virtuel.

Le confinement total est terminé et il faut réfléchir désormais à des solutions pour maintenir un fonctionnement en présence des instances, quitte à trouver des aménagements permettant de respecter les distances et gestes barrières. Il n'est pas cohérent d'exiger une présence physique dans les services et de virtualiser le dialogue social. On ne peut pas parler de relance de l'activité sans relance d'un dialogue social effectif selon des modalités responsables.

Pour exemple la tenue d'un CHSCT aurait dû être programmé à Marseille suite à l'incendie de la DI de Juillet et à l'aggravation de la situation sanitaire le plus rapidement possible, comme le stipule les textes, pourtant la présidente (DGFIP) de cette instance traîne des pieds et propose, suite à de nombreuses relances, une réunion en audio pour le 6 Octobre , ce qui est inadmissible !

Nous tenions à dire tout cela et d'autres choses encore au nouveau DGA en face à face... mais il ne viendra pas le 30 !

Nous espérons le voir très vite... peut-être en compagnie de notre directrice générale qui depuis son entrée en fonction en août 2019 n'a pas daigné honorer de sa présence la 2^e circonscription douanière du territoire.

Aussi :

Au plaisir de vous voir Monsieur le directeur général adjoint !

Le SNAD CGT PACA Corse

Adhérez au SNAD CGT



sîte : cgtdouanes.fr

Contact :

cgt-marseille@douane.finances.gouv.fr

douanes@cgt.fr

Caserne de la Joliette bâtiment A 56 Bd de Strasbourg 13003 Marseille permanence le mardi